

**CONTRAT DE COMPLEMENT DE REMUNERATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE  
PRODUITE  
PAR UNE INSTALLATION LAUREATE DE L'APPEL D'OFFRES « INSTALLATION DE  
PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR DE BIOMASSE »  
2017**

CONTRAT N° .....

**CONDITIONS PARTICULIERES  
COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES  
« FB17 V1 »**

*Le présent Contrat est conclu en vertu de la notification des lauréat à l'appel d'offres fixant les conditions de complément de rémunération pour l'électricité produite par les installations de production d'électricité à partir de biomasse d'une puissance installée comprise entre 0,3 et 25 MW, raccordée directement ou indirectement au réseau public de transport ou de distribution d'électricité, en France métropolitaine continentale.*

Les pièces constitutives du Contrat sont :

- les Conditions Particulières et leurs annexes ;
- la notification de désignation des lauréats de l'appel d'offres ;
- Les Conditions Générales "FB17 v1" relatives à l'achat de l'énergie électrique produite par des installations lauréates de l'appel d'offres « Installations de production d'électricité à partir de biomasse de juin 2017 » et leurs annexes ;
- le Cahier des charges de l'appel d'offres n°2016/S 032-051245 dans sa version du 21 juin 2017 ;

*En cas de contradiction ou de différence entre ces pièces, chacune d'elles prévaut sur la suivante selon l'ordre établi ci-dessus.*

**Entre**

**ELECTRICITE DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de ..... Euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le n° 552 081 317, dont le siège social est situé à Paris 8ème, dénommée ci-après « **le Cocontractant** »

**Et**

....., inscrit(e) au registre du commerce et des sociétés sous le n°....., dont le siège social est situé : ....., dénommé(e) ci-après « **le Producteur** »

---

Le Cocontractant :

Le Producteur :

---

## 1 – CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

---

### 1.1 Identification de l'Installation

Nom de l'Installation : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Code SIRET de l'Installation : .....

(à supprimer si le Producteur est un particulier)

### 1.2 Caractéristiques principales

Les caractéristiques principales de l'installation sont décrites dans le formulaire de candidature à l'appel d'offres, et le cas échéant, dans la ou les demande(s) de modification. Elles sont complétées par les informations suivantes :

- Famille de l'installation : ..... (*Bois énergie / Méthanisation*) ;
- Puissance du projet : ..... MW ;
- Le cas échéant, puissance de l'installation : ..... MW.

### 1.3 Effluents d'élevage

La proportion d'effluents d'élevage  $E_f$  (en tonnage des intrants), estimée par le Producteur à la date de prise d'effet du présent Contrat, est égale à .....%.

Pour cette proportion, le montant de la prime pour le traitement des effluents d'élevage  $P_{Ef}$  à la date de prise d'effet du présent Contrat est égal à ..... €/MWh.

---

## 2 TARIF DE REFERENCE

---

Le tarif de référence  $T_0$  appliqué est celui défini dans le formulaire de candidature à l'appel d'offres.

Il est égal à : ..... €/MWh HT.

---

## 3 INDEXATION DES TARIFS D'ACHAT

---

Le tarif de référence  $T_0$  est indexé sur toute la durée du Contrat à chaque date anniversaire de la prise d'effet du Contrat par l'application du coefficient  $L$ .

Au premier janvier précédent la date d'effet du Contrat, les dernières valeurs définitives connues sont :

$ICHTrev-TS1_0 = \dots\dots\dots$  (base 100 - 2008)

$FM0ABE0000_0 = \dots\dots\dots$  (base 100 - .....

---

Le Cocontractant :

Le Producteur :

---

#### 4 MAJORATION / MINORATION APRES INDEXATION

---

La prime de majoration du tarif de référence et les bonus lors de la notation de l'offre prévus à l'article 5.5.2.1 sont définis ci-dessous :

- prime à l'investissement participatif  $P_{\text{Investissementparticipatif}}$  : ..... €/MWh ;
- bonus de valorisation de la chaleur fatale issue des fumées  $P_{\text{Fumées}}$  : ..... €/MWh ;
- bonus pour la qualité de l'air  $P_{\text{air}}$  : ..... €/MWh ;

---

#### 5 DATE DE PRISE D'EFFET, DUREE DU CONTRAT

---

Conformément à l'article V des Conditions Générales :

- la date de prise d'effet du Contrat est le .....
- la date de fin du Contrat est le.....

Le Producteur déclare avoir pris connaissance des pièces constitutives du Contrat et en accepte toutes les dispositions.

Le présent Contrat est formé à la date de sa signature et est soumis aux dispositions législatives et réglementaires applicables à cette date.

Fait en deux exemplaires, à.....,

**LE COCONTRACTANT**

Représenté par  
En sa qualité de  
Le .....

**LE PRODUCTEUR**

Représenté par  
En sa qualité de  
Le .....

---

Le Cocontractant :

Le Producteur :